



Plan d'action outre-mer 2023

Table des matières

1.	Schémas de collecte et explications indicateurs généraux	4
2.	Etat des lieux des performances en métropole	6
a.	Collecte	6
b.	Réemploi / réutilisation / réparation	7
c.	Traitement	8
3.	Etat des lieux des performances en outre-mer	9
a.	Organisation de notre présence via les plateformes interfilières	9
b.	Performance globale outre-mer	11
a.	Caraïbes	12
i.	Guadeloupe	12
1.	Collecte	12
2.	Réemploi / réutilisation / réparation	15
3.	Traitement	15
4.	Concertation collectivités	16
5.	Plan d'action	17
ii.	Guyane	18
1.	Collecte	18
2.	Réemploi / réutilisation / réparation	20
3.	Traitement	20
4.	Concertation collectivités	22
5.	Plan d'action	22
iii.	Martinique	23
1.	Collecte	23
2.	Réemploi / réutilisation / réparation	24
3.	Traitement	25
4.	Concertation collectivités	27
5.	Plan d'action	27
iv.	Saint Martin	29
1.	Collecte	29
2.	Réemploi / réutilisation / réparation	29
3.	Traitement	30
4.	Concertation collectivités	30
5.	Plan d'action	30
b.	Océan Indien	31
i.	Réunion	31

1.	Collecte.....	31
2.	Réemploi / réutilisation / réparation	32
3.	Traitement.....	33
4.	Concertation collectivités.....	34
5.	Plan d'action.....	34
ii.	Mayotte.....	36
1.	Collecte.....	36
	Réemploi / réutilisation / réparation	37
	Traitement.....	37
4.	Concertation collectivités.....	38
4.	Plan d'action	39
iii.	Terres australes et Antarctique	39
c.	Autres	39
i.	Saint Pierre et Miquelon	39
i.	Nouvelle Calédonie.....	39

1. Schémas de collecte et explications indicateurs généraux

Le schéma et les modalités de collecte des panneaux photovoltaïques sont identiques sur l'ensemble du territoire, avec pour les flux de faibles quantités inférieurs à 40 panneaux, des dépôts dans un de nos points d'apport volontaires et dans les autres cas, une collecte directement sur le site où se trouvent les panneaux mis sur palette.



Dans la majorité des territoires ultra marins, la logistique est assurée par un partenaire sélectionné sur procédure d'appel d'offres, pour les prestations de collecte de palettes de panneaux photovoltaïques, stockage, puis expédition en conteneurs maritimes à destination des centres de traitement hexagonaux ou européens.

S'agissant du suivi de la performance de collecte des panneaux photovoltaïques en fin de vie, l'indicateur de collecte exprimé en kilogrammes par habitant nous ne nous apparaît comme étant le plus pertinent :

- 90% de la capacité installée sur le territoire national est détenue par des professionnels (installations de grande taille) et ce gisement est par ailleurs majoritairement installé sur de territoires à faible, voire très faible densité démographique ;

- Pour des raisons de rendement, le degré d'irradiation solaire est un facteur d'implantation déterminant, lequel est également décorrélé de la population.

Comme détaillé dans notre dossier d'agrément, le gisement de panneaux photovoltaïques usagés à collecter est estimé/révisé chaque année en fonctions de plusieurs paramètres :

- Données de mises en marché passées fournies par les fabricants et fédérations professionnelles ;
- Données de poids moyen par type d'équipement.
- Progrès technologique ;
- Politique de transition énergétique gouvernementale actuelle ;
- Profil de vie proposé par la Commission européenne dans le WEEE Tool France pour les panneaux photovoltaïques.

Nous proposons donc de retenir un indicateur exprimé en tonnes collectées par an et cumulées depuis le 1^{er} agrément.

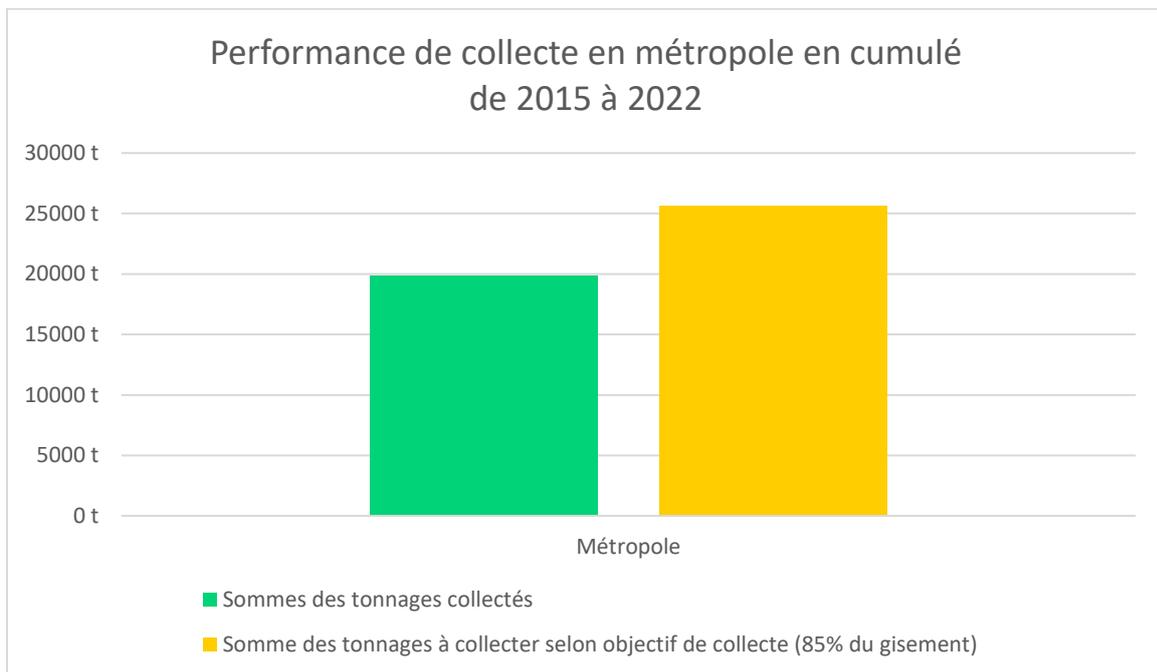
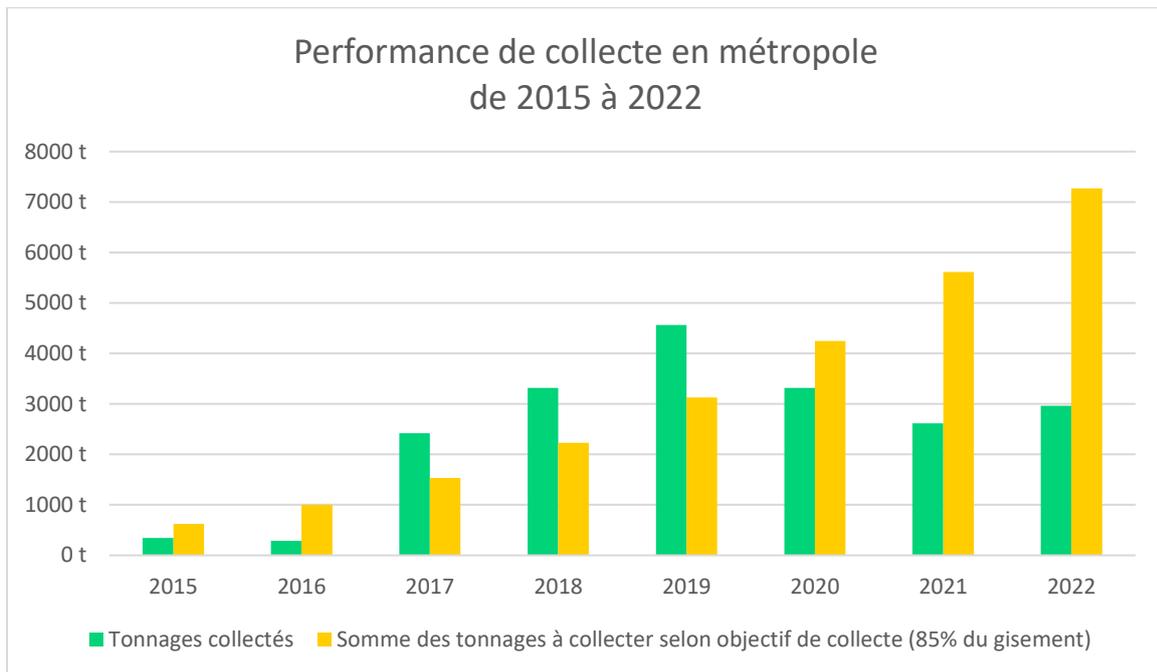
L'objectif de collecte est quant à lui fixé à 85% du gisement estimé cumulé :

Tonnage collecté cumulé x 85% = tonnage estimé cumulé

Pour la répartition des tonnages par département, nous nous basons sur la puissance en MW, des installations solaires photovoltaïques raccordées au réseau (SDS d'après ERDF, RTE, EDF-SEI, CRE et les principales ELD). Les statistiques de raccordement sont un indicateur indépendant et fiable du gisement sur un territoire donné, mis à jour trimestriellement.

2. Etat des lieux des performances en métropole

a. Collecte



La performance de collecte en cumulé est en deçà des objectifs, du fait notamment de l'apparition depuis 2019 d'une filière pouvant s'apparenter à de l'export illégal de déchets, dans des proportions annoncées, correspondant à l'écart du flux de panneaux non collectés.

Origine de collecte :

Année	Tonnes collectées	Via canal « distributeur »	Via canal « autres »	Gisement total en tonnes	Obj de collecte en tonnes = 85% du gisement	Taux de collecte = % collecté par rapport au gisement total	Position de collecte en tonnes
2015	347	25	322	730	620	47%	- 274
2016	285	46	239	1 181	1 003	24%	- 992
2017	2 421	56	2 365	1 803	1 533	134%	- 104
2018	3 315	98	3 217	2 627	2 233	126%	978
2019	4 562	133	4 429	3 681	3 129	124%	2 411
2020	3 318	138	3 180	4 996	4 246	66%	1 483
2021	2 614	237	2 377	6 606	5 615	40%	- 1 518
2022	2 963	101	2 861	8 555	7 272	35%	- 5 827

Tableau : Etat des lieux des performances en métropole

Le canal Distributeur représente en 2022, 3% des tonnages collectés en métropole. Le reste des tonnages est collecté directement sur les chantiers de démantèlement des panneaux photovoltaïques via le canal « autres ».

Nombre moyen d'habitants desservis par un point de collecte :

L'indicateur de collecte en kilogrammes par habitant ne nous apparaît pas comme étant le plus pertinent pour la filière des panneaux photovoltaïques comme explicité précédemment.

Les points d'apport volontaire (PAV) étant dédiés aux faibles volumes détenus par les ménages/installateurs, et le ratio « nombre d'habitant par PAV » n'étant pas pertinent, nous faisons le choix d'étudier le ratio « nombre de PAV par MW en installation domestique (< 3kWc) ».

En métropole, il est de 0,228.

A ce jour, nous n'avons pas reçu de signalement de dépôts sauvages.

b. Réemploi / réutilisation / réparation

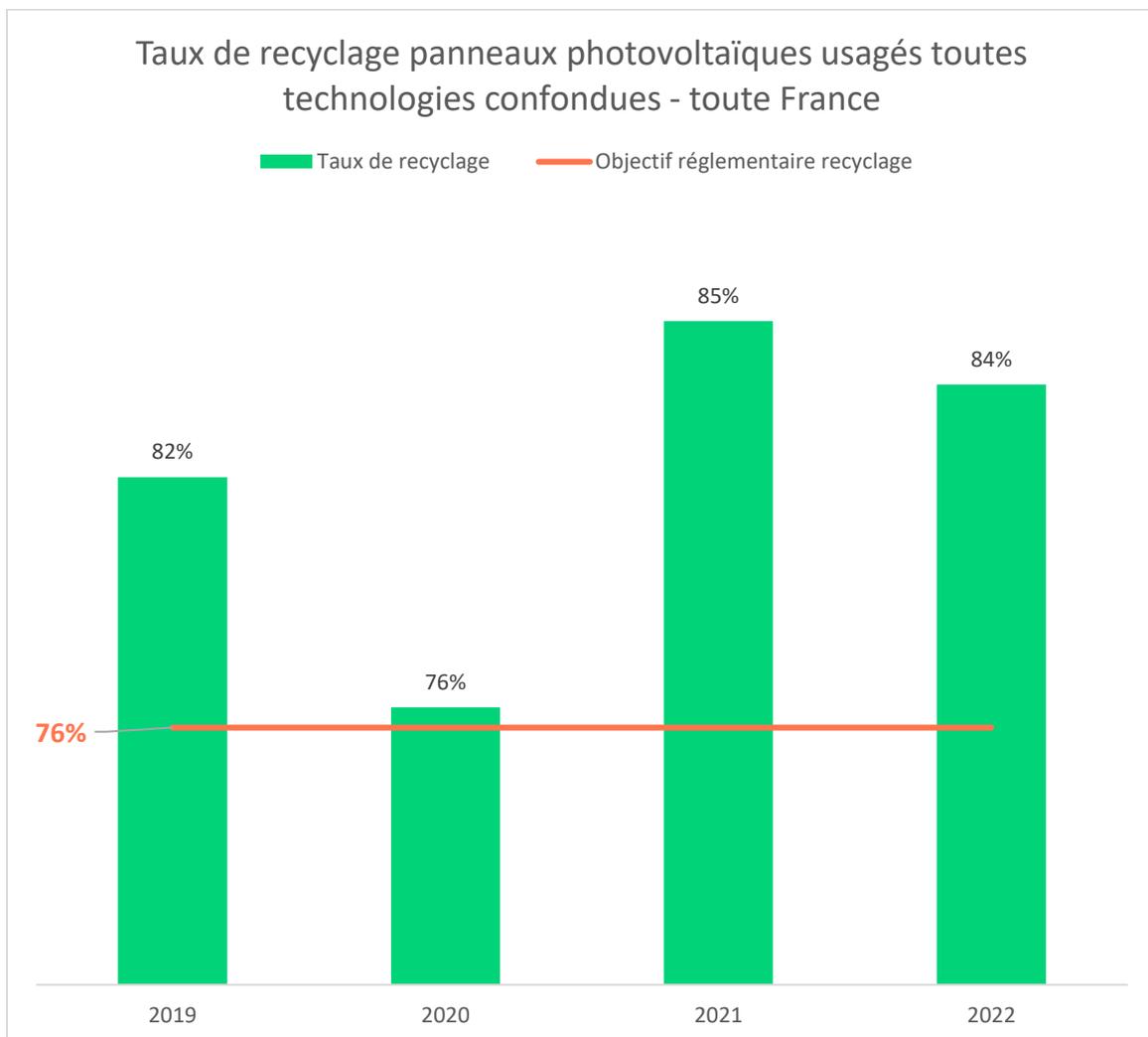
La filière du réemploi/réutilisation est en cours de développement. Soren s'attelle à définir des critères techniques permettant de déterminer ce qu'est un panneau pouvant avoir une seconde vie, avec une batterie de tests associés, en garantissant la sécurité des biens et des personnes, la durabilité et la performance des équipements.

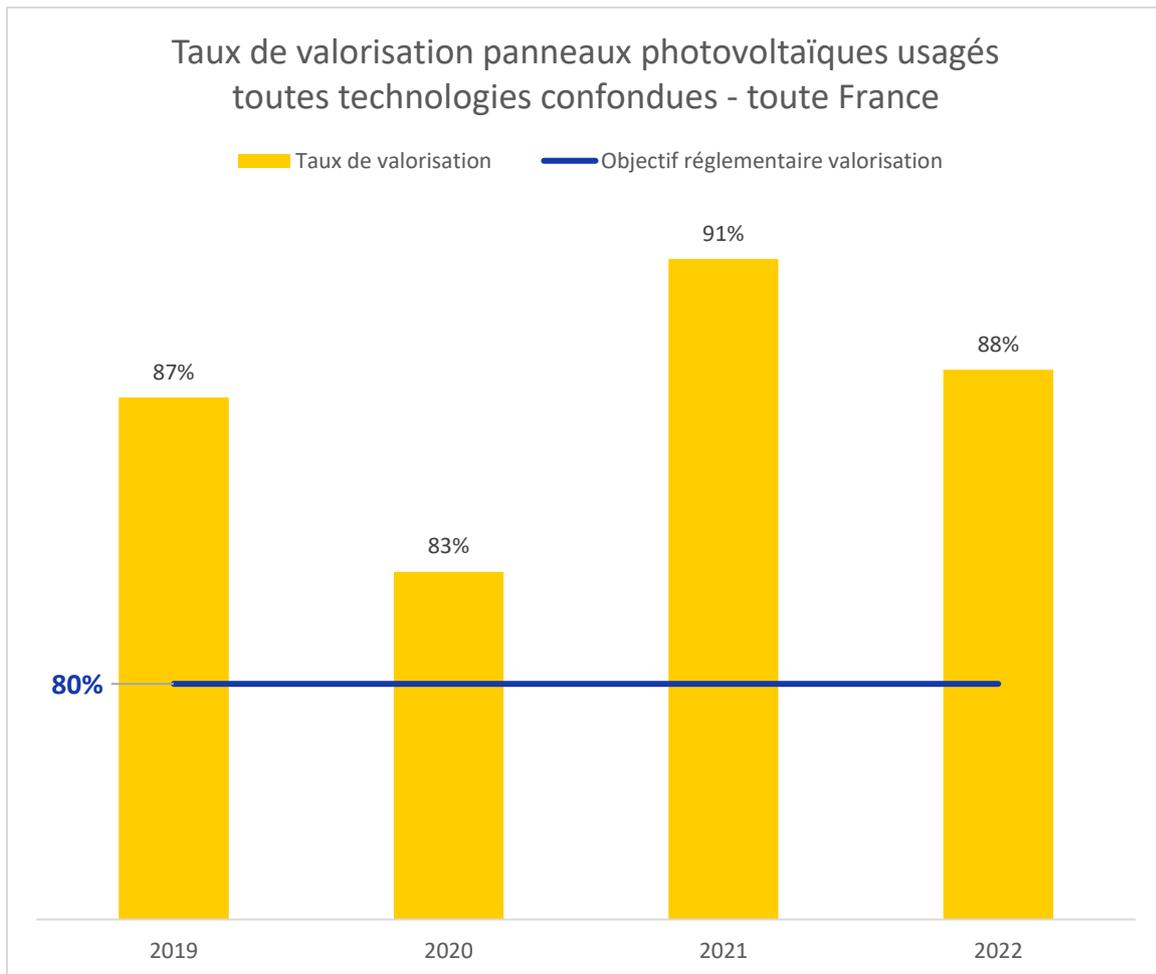
Un groupe de travail a été lancé à ce sujet au cours de 2^{ème} trimestre 2023, et permettra d'ici à la fin de l'année, de définir les critères d'éligibilité au fond réemploi de Soren, afin de promouvoir à l'établissement d'acteurs sur le territoire.

Il n'existe pas de fond réparation pour la filière des panneaux photovoltaïques.

c. Traitement

Le traitement des panneaux photovoltaïques usagés se fait sur le territoire métropolitain et dans des pays limitrophes, y compris pour les volumes collectés en Outre-mer.





Les technologies de panneaux collectées peuvent faire varier les taux de valorisation et de recyclage d'une année sur l'autre.

3. Etat des lieux des performances en outre-mer

a. Organisation de notre présence via les plateformes interfilières

Face à la montée en puissance de filières REP dans les territoires d'outre-mer, l'ADEME, les pouvoirs publics et les éco-organismes ont développé des plateformes régionales inter-acteurs et inter-DOM sur deux zones :

- Océan Indien (La Réunion et Mayotte);
- Et Caraïbes (Guadeloupe, Saint-Martin, Martinique et la Guyane).

Leur but est d'assurer la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions visant à accroître les collectes séparées des déchets soumis à une filière REP, réduire les coûts et relocaliser dans ces territoires la chaîne de valeurs des solutions de traitement, chaque fois que possible.

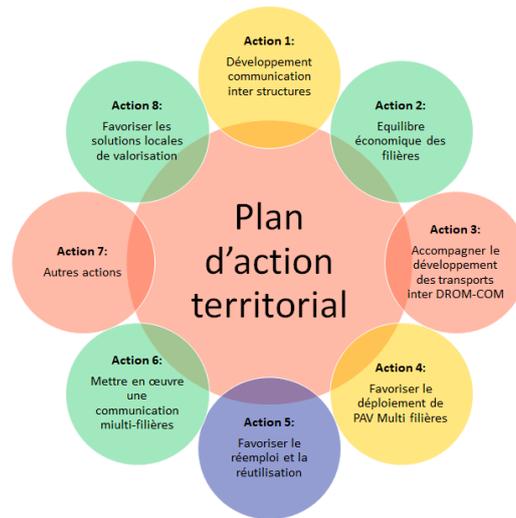
Leur programme est financé par le contrat ADEME et la convention inter filières des Eco-organismes.

L'association Entreprises & Environnement (E&E) anime et coordonne la plateforme Caraïbes comprenant le dispositif Martinique pour lequel elle est également l'animatrice, le dispositif

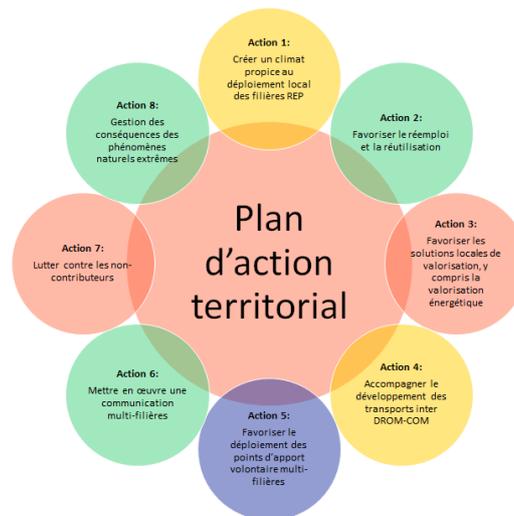
Guadeloupe animé par Christelle Diochot (C2D Consulting) et le dispositif Guyane animé par Francis Vigné (Acorpe).

De son côté, le Syndicat du Commerce Réunion (SICR) anime et coordonne la plateforme inter filières Océan Indien comprenant le dispositif Réunion pour lequel il est également l'animateur et le dispositif Mayotte animé par Franck Toy (Maore territoires).

Plan d'action territorial de la plateforme Caraïbe :



Plan d'action territorial de la plateforme Océan Indien:



Soren cofinance et participe activement aux plateformes inter filières.

Son édition 2023 concernera la métropole et les sept territoires d'Outre-mer avec pour thème retenu "l'info-tri".

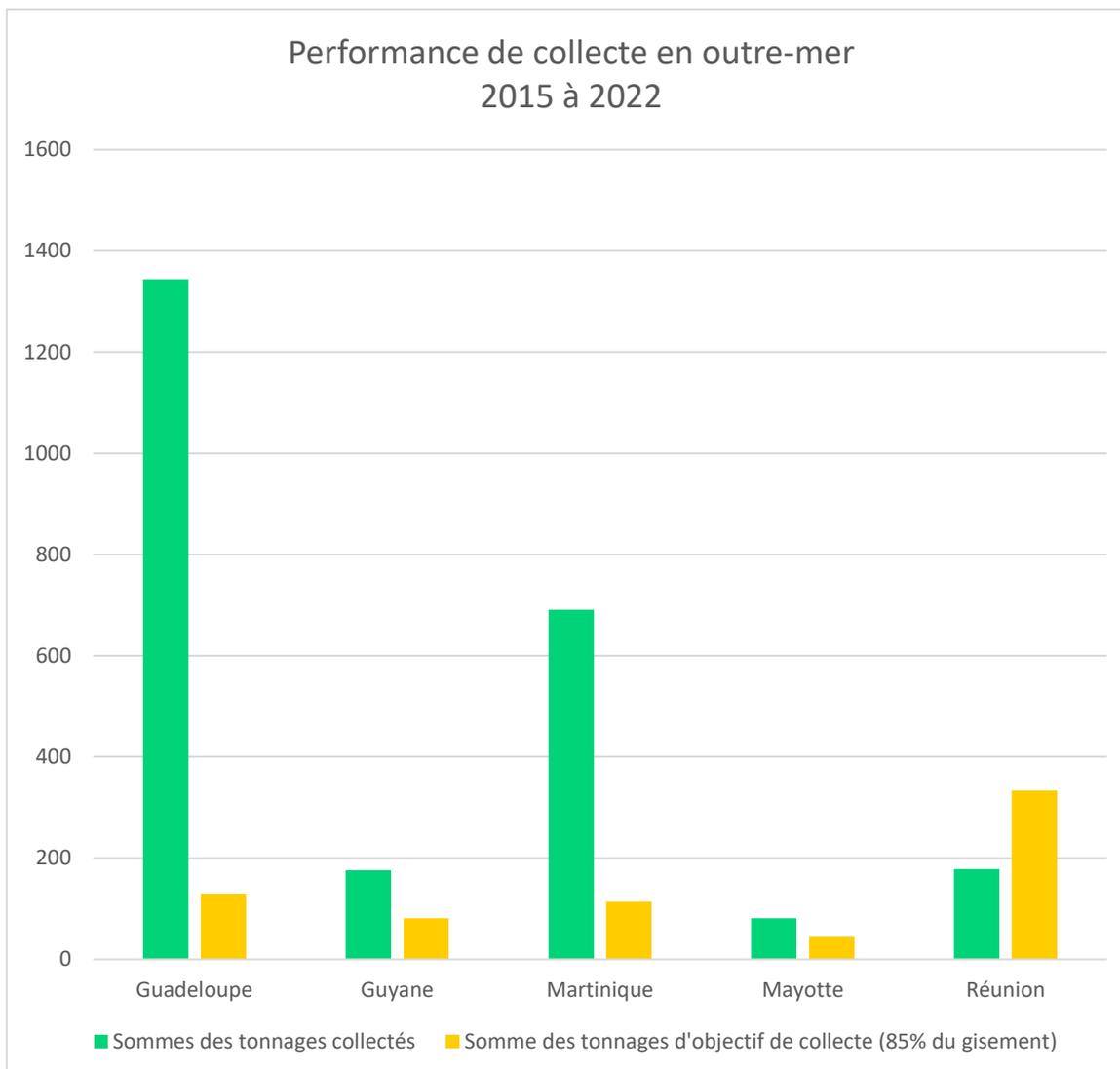
Avec un objectif double de sensibilisation et de facilitation, Soren a participé au soutien des éco-organismes à la création d'une application de tri dédiée aux Martiniquais, laquelle pourrait être déployée sur d'autres territoires d'Outre-mer.

b. Performance globale outre-mer

La collecte des panneaux photovoltaïques sur les territoires ultra-marins est plus performante que la collecte métropolitaine. Cela s'explique notamment par des conditions climatiques plus difficiles affectant la durée de vie des équipements, notamment l'humidité qui affecte les panneaux photovoltaïques dans la durée, ainsi que par la moindre présence des filières d'export illégal.

Non soumis à l'obligation de proposer un plan d'actions spécifiques, Soren entend toutefois poursuivre son action sur le territoire, afin de faire perdurer les bonnes performances de collecte, tout en participant au développement d'une filière de traitement et de réemploi, en fonction des volumes.

Soren s'engage notamment à reconduire les ateliers qu'il organise avec l'ensemble des parties prenantes locales (DEAL, ADEME, Producteurs de panneaux, collectivités, facilitateurs, distributeurs, points d'apport volontaires, prestataires logistique/recyclage) sur l'ensemble des territoires qu'il dessert d'ici à la fin de son agrément. Ces ateliers ont pour vocation de présenter les avancées de Soren, de partager les difficultés rencontrées (les Producteurs non-contributeurs par exemple) et surtout, d'entendre les retours de l'ensemble des parties prenantes.



a. Caraïbes

i. Guadeloupe

1. Collecte

Afin de développer la filière en Guadeloupe (augmentation des tonnages collectés, lutte contre les producteurs non-contributeurs, sensibilisation des détenteurs, actions locales de réemploi...), un contrat de facilitateur a été mis en place avec Christelle Diochot (C2D Consulting) qui représente Soren sur le territoire.

Par ailleurs, Soren a contractualisé avec SARP Caraïbe, pour les opérations de collecte, regroupement, expédition de conteneurs maritimes.

Nous vous invitons à vous référer à la première partie du présent plan ([1. Schémas de collecte et explications indicateurs généraux](#)), qui détaille en quoi l'indicateur en kg/habitant n'est pas pertinent pour la filière des panneaux photovoltaïques, et les hypothèses de notre estimation du gisement et des objectifs ainsi à atteindre.

Année	Tonnes collectées	Via canal « distributeur »	Via canal « autres »	Gisement total en tonnes	Obj de collecte en tonnes = 85% du gisement	Taux de collecte = % collecté par rapport au gisement total	Position de collecte en tonnes
2015	-	-	-	4	4	0%	- 4
2016	-	-	-	7	6	0%	- 9
2017	4	4	-	10	9	39%	- 14
2018	9	2	7	15	13	61%	- 18
2019	3	3	-	21	18	15%	- 32
2020	616	11	605	29	24	2155%	559
2021	692	96	596	38	32	1830%	1 219
2022	19	7	12	49	42	40%	1 197

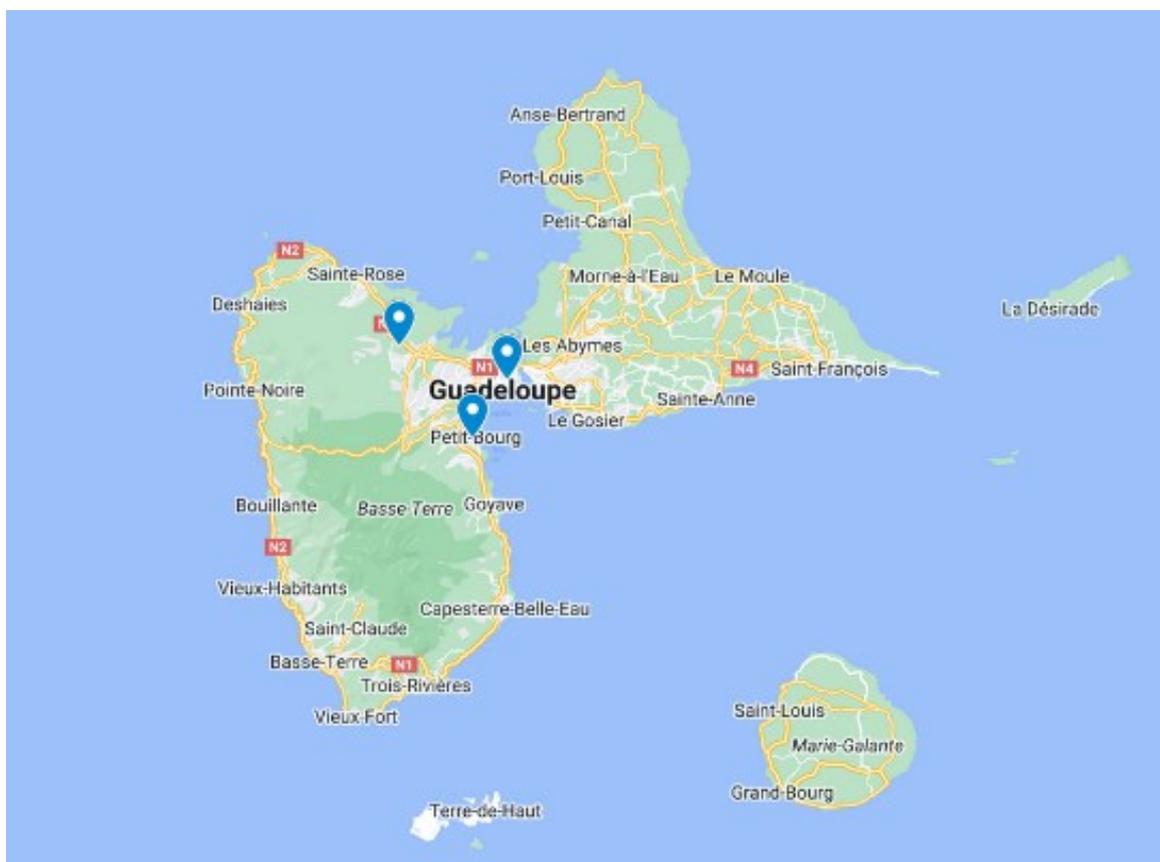
Tableau : Etat des lieux des performances en Guadeloupe

La collecte a fait un bon de la collecte en 2020 et 2021, du fait du démantèlement d'importantes centrales photovoltaïques, collectées dans le canal « Autres », directement sur site.

Mais nous constatons une collecte régulière en hausse sur le canal « distributeur », à travers le réseau de points d'apport volontaire local, notamment d'installateurs.

Notre position de collecte est en avance par rapport aux objectifs cumulés de collecte depuis 2015, et donc supérieur à la situation en métropole.

Nombre moyen d'habitants desservis par un point de collecte :



Cartographie des Points d'Apport Volontaire

Les points d'apport volontaire (PAV) étant dédiés aux faibles volumes détenus par les ménages/installateurs, et le ratio « nombre d'habitant par PAV » n'étant pas pertinent ([1. Schémas de collecte et explications indicateurs généraux](#)), nous faisons le choix d'étudier le ratio « nombre de PAV par MW en installation domestique (<3kWc) ».

Il existe 2 points d'apport volontaire en Guadeloupe par MW en installation domestique alors que la métropole dispose de moins d'un PAV par MW (0,228).

Difficultés rencontrées lors de la collecte :

Prestataire logistique et regroupement efficace. Mais menace existante, d'une saturation site de stockage/regroupement si difficulté à l'export maritime.

A ce jour, nous n'avons pas eu à faire à de dépôts sauvages sur le territoire.

2. Réemploi / réutilisation / réparation

La filière du réemploi/réutilisation est en cours de développement. Soren s'attelle à définir des critères techniques permettant de déterminer ce qu'est un panneau pouvant avoir une seconde vie, avec une batterie de tests associés, en garantissant la sécurité des biens et des personnes, la durabilité et la performance des équipements.

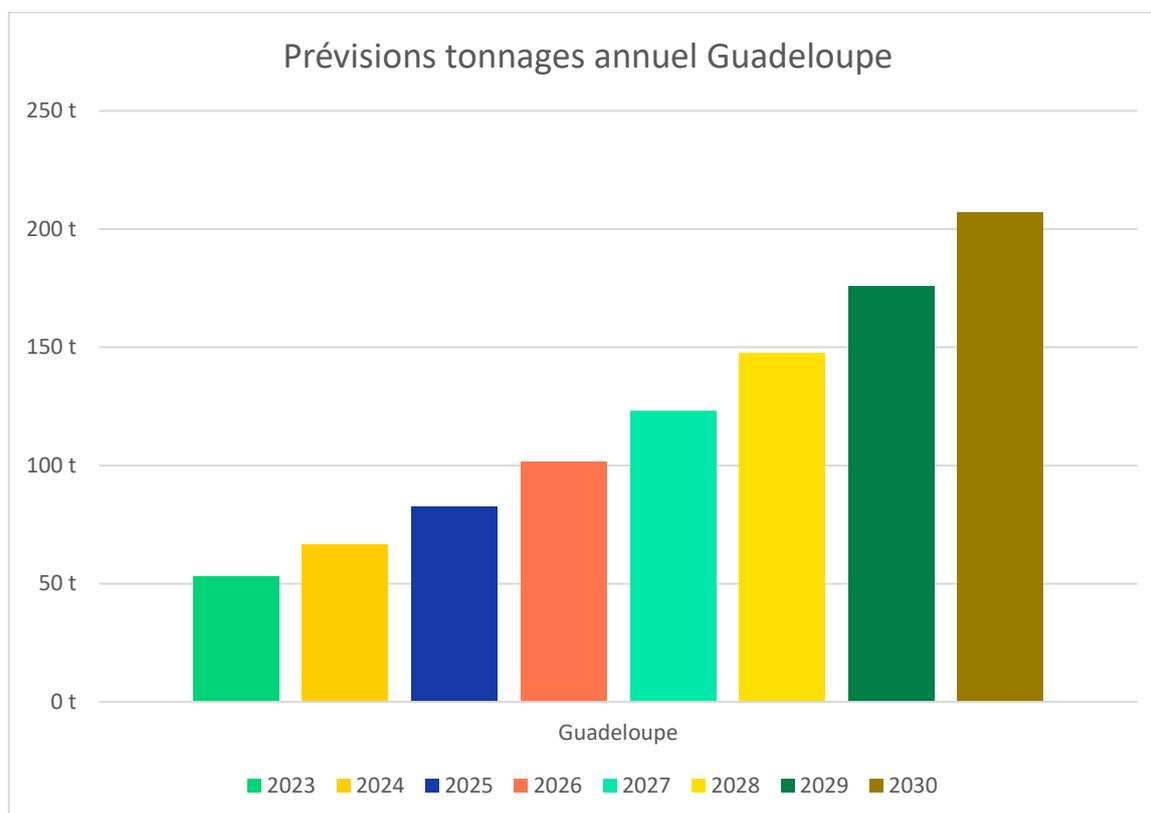
Un groupe de travail a été lancé à ce sujet au cours de 2^{ème} trimestre 2023, et permettra d'ici à la fin de l'année, de définir les critères d'éligibilité au fond de soutien au réemploi et à la réutilisation. La modélisation économique devra permettre d'évaluer le potentiel ultramarin pour le réemploi et la réutilisation de panneaux photovoltaïques usagés.

Il n'existe pas de fond réparation pour la filière des panneaux photovoltaïques.

3. Traitement

Les quantités de panneaux photovoltaïques usagés actuels disponibles à la collecte ne permettent pas l'établissement d'une filière de traitement spécifique pérenne, de par leur quantité et leur variabilité selon les années.

Et les gisements à venir estimés, qui seront affinés par l'étude gisement DEEE spécifique à la Guadeloupe en cours de réalisation, laissent à penser à un potentiel développement de traitement en local, que sous la forme d'une mutualisation des volumes existants sur la zone caraïbénne et/ou en utilisant des solutions de démantèlement pré existantes à d'autres déchets.



Les quantités collectées sont donc exportées vers des centres de traitement en métropole ou dans des pays limitrophes.

Quantités exportées en tonnes par destination et année.

Département	Guadeloupe
Destination	Somme de Tonnes exportées
2019	9
Métropole	9
2020	612
Allemagne	600
Métropole	12
2021	692
Allemagne	575
Belgique	118
2022	11
Belgique	11
Total général	1325

Synthèse performance Guadeloupe :

Premiers panneaux photovoltaïques collectés en 2017. Collecte efficace sur le territoire avec un prestataire logistique en mesure de s'adapter à la pluralité des types de gisements (collecte diffuse, et chantier de démantèlement d'envergure de centrales photovoltaïques).

Notre position de collecte est en avance par rapport aux objectifs cumulés de collecte depuis 2015 (+1215 tonnes collectées par rapport à l'objectif de collecte), et donc supérieur à la situation en métropole.

Export par conteneur au fil des collectes, vers des centres de traitement en métropole et pays limitrophes, avec les mêmes valeurs de recyclage et valorisation que la collecte effectuée en métropole.

4. Concertation collectivités

Le projet de plan d'action a été transmis par courrier électronique à la région Guadeloupe le 5 juillet 2023. Une visio-conférence s'en est ensuivi le 24 juillet 2023.

Synthèse des échanges :

Les échanges avec la région Guadeloupe ont permis d'échanger sur les indicateurs et difficultés propres au flux de panneaux photovoltaïques usagés, notamment l'impossibilité de séparer précisément les flux venant des ménages d'une part, et des professionnels d'autre part.

Soren organisera, avec le soutien de sa facilitatrice locale, des réunions plus régulières avec la chambre des métiers. De plus, la réflexion entamée avec le prestataire AER relative à un traitement d'une partie du flux sur l'île. La région sera tenue informée des avancées.

5. Plan d'action

La performance de collecte sur le territoire Guadeloupéen étant largement supérieure à celle mesurée en métropole, Soren n'est pas tenu de proposer un plan d'action spécifique. Soren souhaite néanmoins poursuivre son action sur le territoire, afin de faire perdurer les bonnes performances de collecte, tout en participant au développement d'une filière de traitement et de réemploi, en fonction des volumes.

GUADELOUPE	
Amélioration nb de point de collecte	Réseau de PAV existant, mais dont le maillage pourrait être amélioré. Travail avec facilitateur sur le sujet.
Réemploi	Une fois les travaux du GT terminés, souhait de faire un AMI afin de faire émerger un/des acteurs sur le réemploi des panneaux photovoltaïques, avec un accompagnement de Soren.
Traitement	Etude des possibilités de mutualisation d'équipements utilisés sur d'autres typologies de déchets, en évaluant par exemple les besoins d'autres modules de ligne de traitement, afin de pouvoir traiter en local les panneaux. Etude des débouchés possibles pour les fractions issues des panneaux en local, notamment pour le verre.

ii. Guyane

1. Collecte

Afin de développer la filière en Guyane (augmentation des tonnages collectés, lutte contre les producteurs non-contributeurs, sensibilisation des détenteurs, actions locales de réemploi...), un contrat de facilitateur a été mis en place avec Francis Vigné (Acorpe) qui représente Soren sur le territoire.

Contractualisation avec le réseau PRAXY et PENA-IPES, pour les opérations de collecte, regroupement, expédition de conteneurs maritimes.

Et partenariat passé avec l'association Kwala Faya afin de favoriser la collecte dans les lieux non accessibles par la route, en particulier dans les communes faisant partie des CC de l'Ouest et Est guyanais.

La première collecte de ce type a eu lieu en 2020, dans le cadre d'un partenariat avec Screlec « Pile solidaire » afin d'assurer la collecte de batteries et panneaux photovoltaïques usagés le long du fleuve Oyapock en pirogue, avec mise sur palette une fois sur le réseau routier pour collecte en camion.



Nous vous invitons à vous référer à la première partie du présent plan ([1. Schémas de collecte et explications indicateurs généraux](#)), qui détaille en quoi l'indicateur en kg/habitant n'est pas pertinent pour la filière des panneaux photovoltaïques, et les hypothèses de notre estimation du gisement et des objectifs ainsi à atteindre.

Année	Tonnes collectées	Via canal « distributeur »	Via canal « autres »	Gisement total en tonnes	Obj de collecte en tonnes = 85% du gisement	Taux de collecte = % collecté par rapport au gisement total	Position de collecte en tonnes
2015	-	-	-	3	2	0%	- 2
2016	-	-	-	4	4	0%	- 6
2017	-	-	-	6	5	0%	- 11
2018	-	-	-	9	8	0%	- 19
2019	155	-	155	13	11	1179%	125
2020	8	-	8	18	15	47%	118
2021	1	-	1	24	20	4%	99
2022	11	3	8	31	26	36%	84

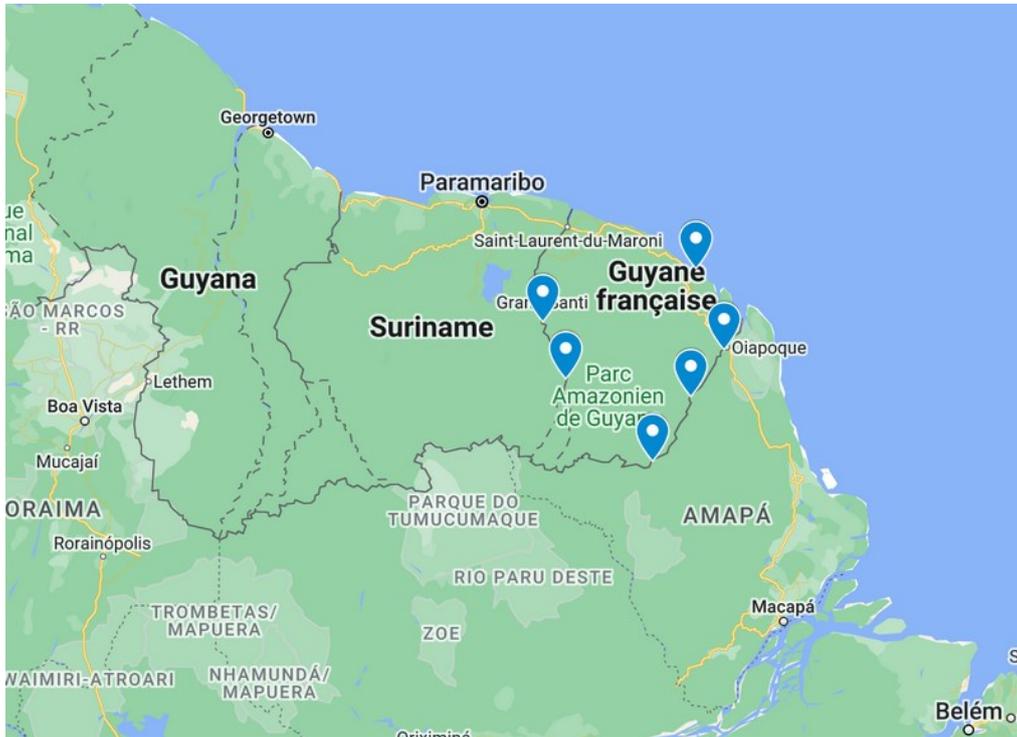
Tableau : Etat des lieux de la performance en Guyane

La collecte a été très importante en 2019, du fait du démantèlement d'une centrale photovoltaïque, collectée dans le canal « Autres », directement sur site.

Mais flux très irrégulier par ailleurs, avec des collectes effectuées dans des territoires isolés sur de petites quantités de panneaux.

Notre position de collecte est en avance par rapport aux objectifs cumulés de collecte depuis 2015, et donc supérieur à la situation en métropole.

Nombre moyen d'habitants desservis par un point de collecte :



Cartographie des Points d'Apport Volontaire

Les points d'apport volontaire (PAV) étant dédiés aux faibles volumes détenus par les ménages/installateurs, et le ratio « nombre d'habitant par PAV » n'étant pas pertinent ([1. Schémas de collecte et explications indicateurs généraux](#)), nous faisons le choix d'étudier le ratio « nombre de PAV par MW en installation domestique (<3kWc) ».

Il existe 6 points d'apports volontaire en Guyane pour moins de 1 MW en installation domestique alors que la métropole dispose de moins d'un PAV par MW (0,228).

Difficultés rencontrées lors de la collecte :

Prestataire logistique et regroupement efficace. Mais nécessité d'organiser de la collecte en pirogue pour atteindre les lieux non accessibles par la route, avec le partenariat avec l'association Kwala Faya.

A ce jour, nous n'avons pas eu à faire à de dépôts sauvages sur le territoire.

2. Réemploi / réutilisation / réparation

La filière du réemploi/réutilisation est en cours de développement. Soren s'attelle à définir des critères techniques permettant de déterminer ce qu'est un panneau pouvant avoir une seconde vie, avec une batterie de tests associés, en garantissant la sécurité des biens et des personnes, la durabilité et la performance des équipements.

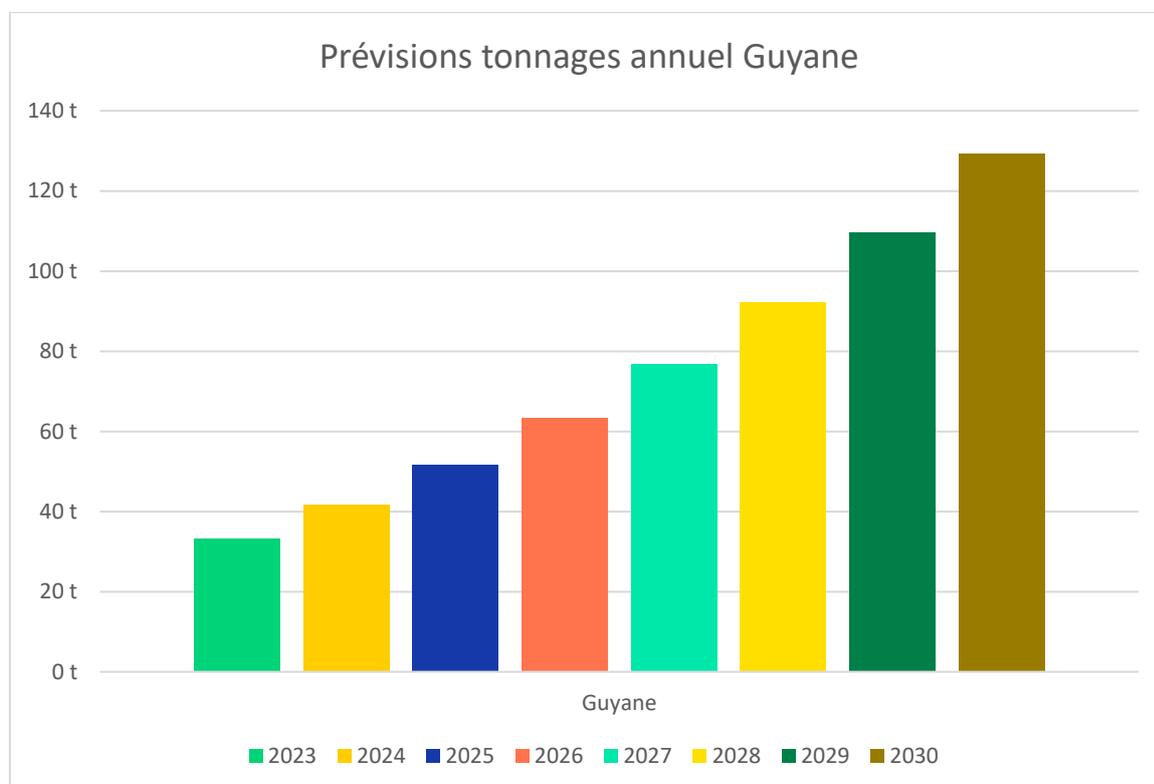
Un groupe de travail a été lancé à ce sujet au cours de 2^{ème} trimestre 2023, et permettra d'ici à la fin de l'année, de définir les critères d'éligibilité au fond réemploi de Soren, afin de promouvoir à l'établissement d'acteurs sur le territoire.

Il n'existe pas de fond réparation pour la filière des panneaux photovoltaïques.

3. Traitement

Les quantités de panneaux photovoltaïques usagés actuels disponibles à la collecte ne permettent pas l'établissement d'une filière de traitement spécifique pérenne, de par leur quantité et leur variabilité selon les années.

Et les gisements à venir estimés laissent à penser à un potentiel développement de traitement en local, que sous la forme d'une mutualisation des volumes existants sur la zone caraïbienne et/ou en utilisant des solutions de démantèlement préexistantes à d'autres déchets.



Les quantités collectées sont donc exportées vers des centres de traitement en métropole ou dans des pays limitrophes.

Quantités exportées en tonnes par destination et année

Département	Guyane
Destination	Somme de Tonnes exportées
2019	155
Métropole	155
2020	0
(vide)	0
2021	
(vide)	
2022	8
Allemagne	8
Total général	163

Synthèse performance Guyane :

Premiers panneaux photovoltaïques collectés en 2019. Collecte efficace sur le territoire avec un prestataire logistique en mesure de s'adapter à la pluralité des types de gisements (collecte diffuse, et chantier de démantèlement d'envergure de centrales photovoltaïques).

Opération conjointe de collecte avec un autre éco organisme et l'association Kwala Faya afin de ramener des déchets depuis des zones accessibles uniquement par pirogue. Association qui a permis également d'étendre la couverture du réseau de PAV sur le territoire.

Notre position de collecte est en avance par rapport aux objectifs cumulés de collecte depuis 2015 (+95 tonnes collectées par rapport à l'objectif de collecte), et donc supérieur à la situation en métropole.

Export par conteneur au fil des collectes, vers des centres de traitement en métropole et pays limitrophes, avec les mêmes valeurs de recyclage et valorisation que la collecte effectuée en métropole.

4. Concertation collectivités

Le projet de plan d'action a été transmis par courrier électronique à la Collectivité Territoriale de Guyane le 5 juillet 2023. Celle-ci a réagi à travers des remarques de l'ADEME Guyane le 18 septembre 2023/

Transmission de notre plan à la Collectivité Territoriale de Guyane le 5 juillet 2023 / pas de réponse en tant que telle de la collectivité, mais remarques de l'Ademe Guyane formulée le 28 septembre 2023.

Synthèse des échanges :

L'ADEME Guyane a demandé des clarifications sur les données dans la v2 du présent plan. La présente version a clarifié ces données en rapportant tout au gisement et non plus à l'objectif.

Il a également été demandé à Soren de renforcer ses actions de communication sur le territoire guyanais. Soren organisera des réunions d'information avec sa facilitatrice locale.

5. Plan d'action

La performance de collecte sur le territoire Guyanais étant largement supérieure à celle mesurée en métropole, Soren n'est pas tenu de proposer un plan d'action spécifique.

Soren souhaite néanmoins poursuivre son action sur le territoire, afin de faire perdurer les bonnes performances de collecte, tout en participant au développement d'une filière de traitement et de réemploi, en fonction des volumes.

GUYANE	
Réemploi	Une fois les travaux du GT terminés, souhait de faire émerger un/des acteurs sur le réemploi des panneaux photovoltaïques.
Traitement	Etude des possibilités de mutualisation d'équipements utilisés sur d'autres typologies de déchets, en évaluant par exemple les besoins d'autres modules de ligne de traitement, afin de pouvoir traiter en local les panneaux. Avec éventualité mutualisation volumes zone caraïbénne. Etude des débouchés possibles pour les fractions issues des panneaux en local, notamment pour le verre.

iii. Martinique

1. Collecte

Afin de développer la filière en Martinique (augmentation des tonnages collectés, lutte contre les producteurs non-contributeurs, sensibilisation des détenteurs, actions locales de réemploi...), un contrat de facilitateur a été mis en place avec l'association Entreprises & Environnement (E&E) qui représente Soren sur le territoire.

Contractualisation avec EVEA-CITRADEL, pour les opérations de collecte, regroupement, expédition de conteneurs maritimes.

Nous vous invitons à vous référer à la première partie du présent plan ([1. Schémas de collecte et explications indicateurs généraux](#)), qui détaille en quoi l'indicateur en kg/habitant n'est pas pertinent pour la filière des panneaux photovoltaïques, et les hypothèses de notre estimation du gisement et des objectifs ainsi à atteindre.

Année	Tonnes collectées	Via canal « distributeur »	Via canal « autres »	Gisement total en tonnes	Obj de collecte en tonnes = 85% du gisement	Taux de collecte = % collecté par rapport au gisement total	Position de collecte en tonnes
2015	-	-	-	4	3	0%	- 3
2016	-	-	-	6	5	0%	- 8
2017	6	2	4	9	8	66%	- 10
2018	10	-	10	13	11	78%	- 11
2019	7	2	5	18	16	39%	- 19
2020	95	2	93	25	21	378%	54
2021	49	9	40	33	28	148%	75
2022	524	5	519	43	36	1223%	562

Tableau : Etat des lieux de la performance en Martinique

La collecte a été particulièrement importante en 2020, du fait du démantèlement d'une centrale photovoltaïque, collectée dans le canal « Autres », directement sur site. Cela témoigne toutefois d'un flux volatile. Toutefois, notre position de collecte en avance par rapport aux objectifs cumulés de collecte depuis 2015.

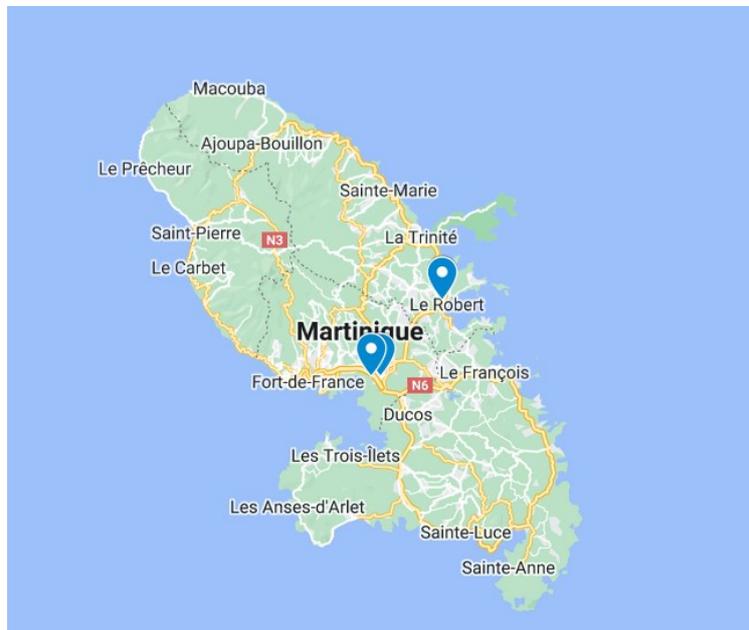
Notre position de collecte est en avance par rapport aux objectifs cumulés de collecte depuis 2015, et donc supérieur à la situation en métropole.

Difficultés rencontrées lors de la collecte :

Prestataire logistique et regroupement efficace, mais une nécessaire adaptation à chaque chantier en fonction des conditions d'accessibilité, circulation, volumes de panneaux à prendre en charge.

A ce jour, nous n'avons pas eu à faire à de dépôts sauvages sur le territoire.

Nombre moyen d'habitants desservis par un point de collecte :



Cartographie des Points d'Apport Volontaire

Les points d'apport volontaire (PAV) étant dédiés aux faibles volumes détenus par les ménages/installateurs, et le ratio « nombre d'habitant par PAV » n'étant pas pertinent ([1. Schémas de collecte et explications indicateurs généraux](#)), nous faisons le choix d'étudier le ratio « nombre de PAV par MW en installation domestique (<3kWc) ».

Il existe 3 points d'apport volontaire en Martinique par MW en installation domestique alors que la métropole dispose de moins d'un PAV par MW (0,228).

2. Réemploi / réutilisation / réparation

La filière du réemploi/réutilisation est en cours de développement. Soren s'attelle à définir des critères techniques permettant de déterminer ce qu'est un panneau pouvant avoir une seconde vie, avec une batterie de tests associés, en garantissant la sécurité des biens et des personnes, la durabilité et la performance des équipements.

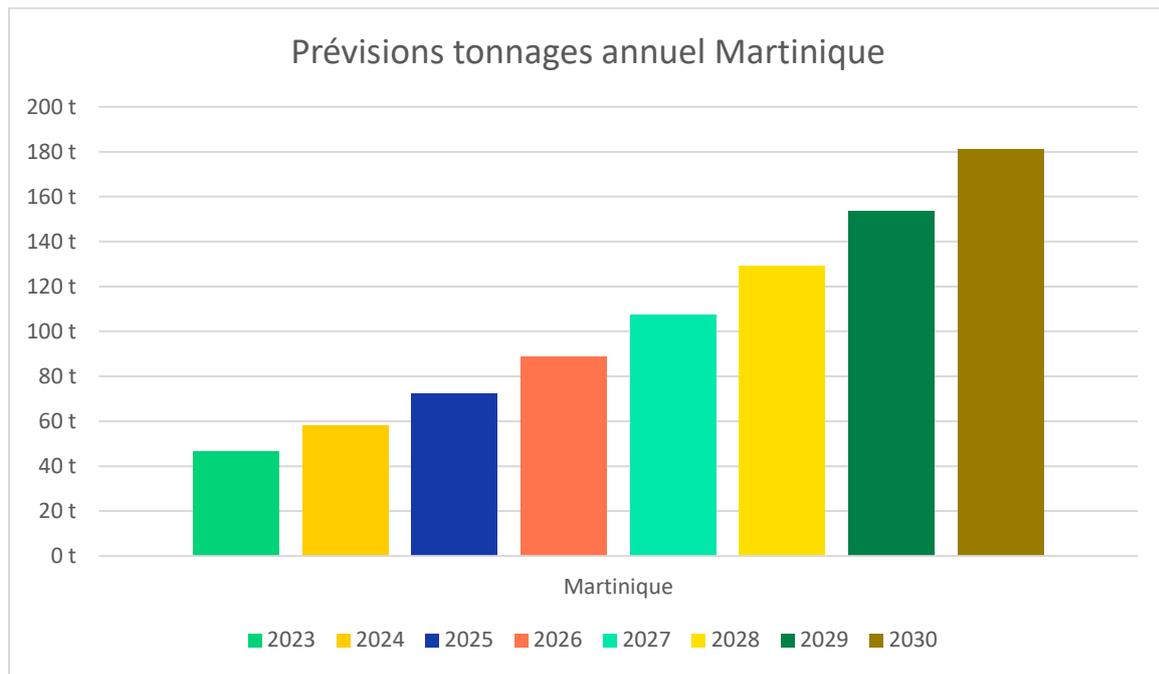
Un groupe de travail a été lancé à ce sujet au cours de 2^{ème} trimestre 2023, et permettra d'ici à la fin de l'année, de définir les critères d'éligibilité au fond de soutien au réemploi et à la réutilisation. La modélisation économique devra permettre d'évaluer le potentiel ultramarin pour le réemploi et la réutilisation de panneaux photovoltaïques usagés.

Il n'existe pas de fond réparation pour la filière des panneaux photovoltaïques.

3. Traitement

Les quantités de panneaux photovoltaïques usagés actuels disponibles à la collecte ne permettent pas l'établissement d'une filière de traitement spécifique pérenne, étant donné leur quantité et leur variabilité selon les années.

Et les gisements à venir estimés laissent à penser à un potentiel développement de traitement en local, que sous la forme d'une mutualisation des volumes existants sur la zone caraïbienne et/ou en utilisant des solutions de démantèlement préexistantes à d'autres déchets.



Les quantités collectées sont donc exportées vers des centres de traitement en métropole ou dans des pays limitrophes.

Quantités exportées en tonnes par destination et année

Département	Martinique
Destination	Somme de Tonnes exportées
2019	5
Métropole	5
2020	99
Métropole	99
2021	62
Belgique	62
2022	509
Allemagne	49
Belgique	460
Total général	675

Synthèse performance Martinique :

Premiers panneaux photovoltaïques collectés en 2017. Collecte efficace sur le territoire avec un prestataire logistique en mesure de s'adapter à la pluralité des types de gisements (collecte diffuse, et chantier de démantèlement d'envergure de centrales photovoltaïques).

Notre position de collecte est en avance par rapport aux objectifs cumulés de collecte depuis 2015 (+577 tonnes collectées par rapport à l'objectif de collecte), et donc supérieur à la situation en métropole.

Export par conteneur au fil des collectes, vers des centres de traitement en métropole et pays limitrophes, avec les mêmes valeurs de recyclage et valorisation que la collecte effectuée en métropole.

4. Concertation collectivités

Nous avons présenté nos actions le 30 mai 2023 à la Collectivité de Martinique et à l'ADEME Martinique lors d'un déplacement sur le territoire. Le projet de plan d'action a été transmis par courrier électronique à la Collectivité de Martinique le 5 juillet 2023. Nous avons eu un retour de l'ADEME Martinique le 18 août par l'intermédiaire de notre facilitateur local Entreprises & Environnement.

Synthèse des échanges :

L'ADEME Martinique a souligné que les territoires ultramarins ont une présence historique d'installations photovoltaïques, y compris sur des sites isolés. Elle souhaite que les éco-organismes DEEE travaillent plus ensemble, car les installations photovoltaïques ne sont pas seulement composées de panneaux photovoltaïques.

Il est également demandé à Soren de renforcer les actions de communication sur le territoire, notamment à destination des parties prenantes locales, notamment les plaisanciers et équipementiers. Soren organisera des réunions avec l'aide de ses facilitateurs locaux.

L'ADEME a également demandé à Soren de mieux prendre en compte le vieillissement accéléré des panneaux photovoltaïques dans les climats tropicaux. Soren a d'ores et déjà échangé sur ce sujet avec les metteurs sur le marché concerné afin d'obtenir les informations permettant d'affiner les projections de durée de vie des équipements par type de climat. Une étude ADEME « impact déchets du déploiement des ENR et de la mobilité électrique aux Antilles » est en cours. Les entretiens avec les acteurs des énergies renouvelables montre que les équipementier identifient bien Soren.

La prise en compte des PPE locales doit également être considérée.

Enfin, il a été souligné l'importance de la collaboration inter éco-organismes afin d'assurer la collecte optimisée de l'ensemble des équipements composant une installation photovoltaïque.

5. Plan d'action

La performance de collecte sur le territoire Martiniquais étant largement supérieure à celle mesurée en métropole, Soren n'est pas tenu de proposer un plan d'action spécifique.

Soren souhaite néanmoins poursuivre son action sur le territoire, afin de faire perdurer les bonnes performances de collecte, tout en participant au développement d'une filière de traitement et de réemploi, en fonction des volumes.

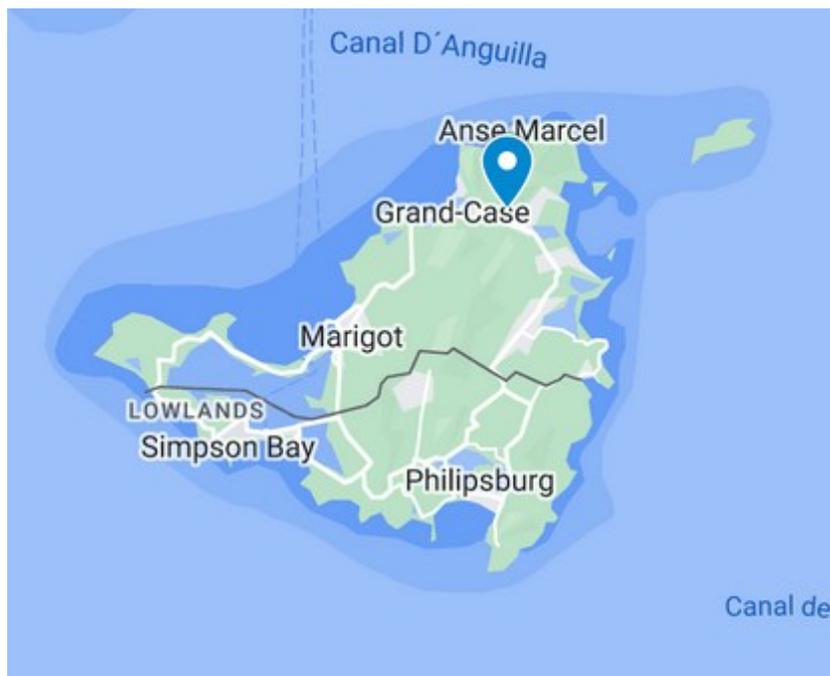
Martinique	
Amélioration nb de point de collecte	Réseau de PAV existant, mais dont le maillage pourrait être amélioré. Travail avec facilitateur sur le sujet.
Réemploi	Une fois les travaux du GT terminés, souhait de faire émerger un/des acteurs sur le réemploi des panneaux photovoltaïques.
Traitement	Etude des possibilités de mutualisation d'équipements utilisés sur d'autres typologies de déchets, en évaluant par exemple les besoins d'autres modules de ligne de traitement, afin de pouvoir traiter en local les panneaux. Avec éventualité mutualisation volumes zone caraïbienne. Etude des débouchés possibles pour les fractions issues des panneaux en local, notamment pour le verre.

iv. Saint Martin

1. Collecte

L'activité à date sur le territoire de Saint-Martin est limitée en raison d'un très faible niveau de sollicitation par les détenteurs de panneaux photovoltaïques usagés. Il est également notable que ce territoire ne comporte pas de grande centrale photovoltaïque.

Néanmoins nous disposons d'un prestataire logistique en mesure de collecter sur place si nécessaire.



Cartographie des Points d'Apport Volontaire

Nous ne disposons pas des données de raccordement propre à Saint-Martin, ces dernières n'étant pas dissociables de la Guadeloupe.

Néanmoins, l'étude de quantification du gisement de DEEE menée par Caraïbes Environnement Développement et DSS+, avec un financement conjoint avec Ecosystem et Ecologic, nous permettra de prendre en compte plus spécifiquement les particularités de Saint Martin à son issue.

2. Réemploi / réutilisation / réparation

La filière du réemploi et de la réutilisation est en cours de développement au niveau national. Soren s'attelle à définir des critères techniques permettant de déterminer ce qu'est un panneau pouvant avoir une seconde vie, avec une batterie de tests associés, en garantissant la sécurité des biens et des personnes, la durabilité et la performance des équipements.

Un groupe de travail a été lancé à ce sujet au cours de 2^{ème} trimestre 2023, et permettra d'ici à la fin de l'année, de définir les critères d'éligibilité au fond réemploi de Soren, afin de promouvoir à l'établissement d'acteurs sur le territoire.

Il n'existe pas de fond réparation pour la filière des panneaux photovoltaïques.

3. Traitement

Pas de cas de collecte à effectuer, ni traitement pour le moment sur ce territoire.

Synthèse performance Saint Martin :

Aucune demande de collecte pour le moment. Mais acteur logistique agissant sur la Guadeloupe en mesure d'organiser une logistique adaptée si nécessaire.

Difficulté à estimer le gisement à l'échelle de ce territoire, mais qui devrait pouvoir être affiné par l'étude gisement DEEE.

4. Concertation collectivités

Le projet de plan d'action a été transmis par courrier électronique à la collectivité de Saint-Martin le 5 juillet 2023. Cela a été suivi d'une visio-conférence le 19 juillet.

Synthèse des échanges :

Présentation de notre plan. Pas d'objection, ni de demande complémentaire de la part des intervenants.

5. Plan d'action

La performance de collecte sur le territoire de Saint-Martin n'étant pas mesurable, Soren n'est pas tenu de proposer un plan d'action spécifique.

Soren entend toutefois organiser un atelier dédié afin de rencontrer l'ensemble des parties prenantes, en collaboration avec notre facilitatrice courant 2024.

Saint Martin	
Amélioration nb de point de collecte	Réseau de PAV à développer, travail avec facilitatrice sur le sujet.

b. Océan Indien

i. Réunion

1. Collecte

Afin de développer la filière à la Réunion (augmentation des tonnages collectés, lutte contre les producteurs non-contributeurs, sensibilisation des détenteurs, actions locales de réemploi...), un contrat de facilitateur a été mis en place avec le SICR qui représente Soren sur le territoire.

Contractualisation avec RVE, pour les opérations de collecte, regroupement, expédition de conteneurs maritimes.

Nous vous invitons à vous référer à la première partie du présent plan ([1. Schémas de collecte et explications indicateurs généraux](#)), qui détaille en quoi l'indicateur en kg/habitant n'est pas pertinent pour la filière des panneaux photovoltaïques, et les hypothèses de notre estimation du gisement et des objectifs ainsi à atteindre.

Année	Tonnes collectées	Via canal « distributeur »	Via canal « autres »	Gisement total en tonnes	Obj de collecte en tonnes = 85% du gisement	Taux de collecte = % collecté par rapport au gisement total	Position de collecte en tonnes
2015	19	-	19	11	9	178%	10
2016	10	-	10	17	15	60%	6
2017	18	10	8	27	23	68%	1
2018	6	-	6	39	33	17%	- 25
2019	16	8	7	54	46	29%	- 56
2020	18	12	6	73	62	24%	- 101
2021	40	4	35	97	83	41%	- 143
2022	51	7	44	126	107	41%	- 199

Tableau : Etat des lieux de la performance à la Réunion

Flux de collecte assez stable, mais sans chantier de démantèlement d'envergure pour le moment, ce qui peut expliquer la position de collecte en deçà des objectifs cumulés de collecte depuis 2015.

Une étude gisement DEEE a été réalisée afin d'évaluer au mieux les volumes de déchets à venir et ainsi de pouvoir anticiper les besoins.

Notre position de collecte est en deca des objectifs cumulés de collecte depuis 2015, et donc supérieur à la situation en métropole.

Difficultés rencontrées lors de la collecte :

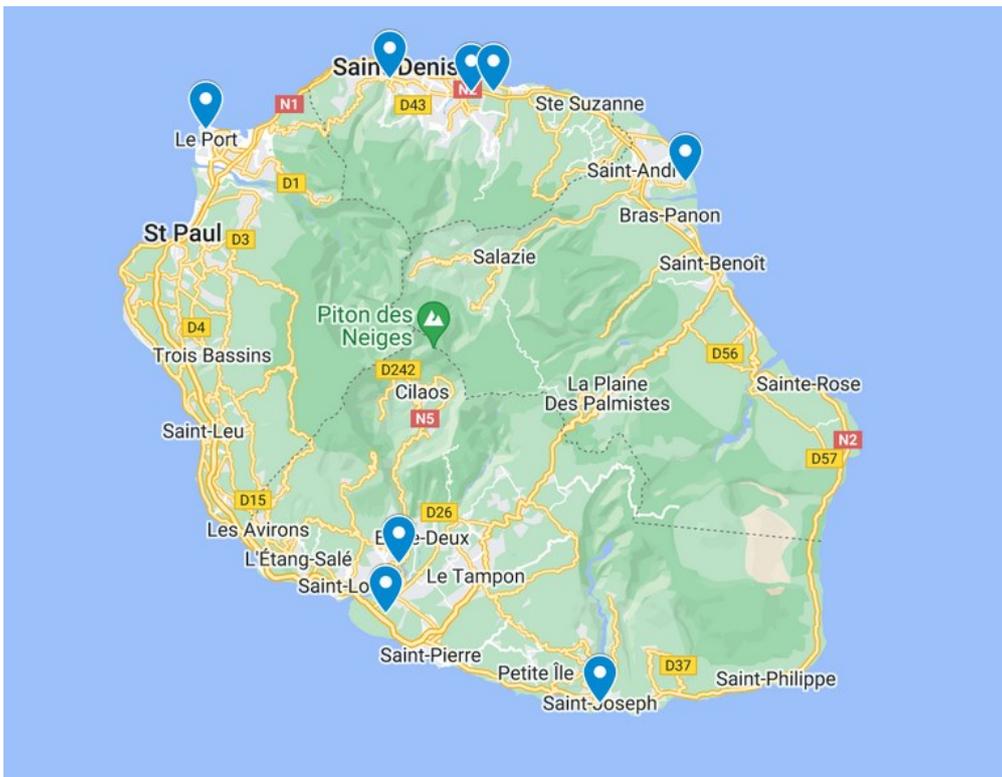
Prestataire logistique et regroupement efficace, mais une nécessaire adaptation à chaque chantier en fonction des conditions d'accessibilité, circulation, volumes de panneaux à prendre en charge.

Participation à l'opération de collecte en hélicoptère dans le cirque de Mafate afin de collecter les panneaux photovoltaïques usagés inaccessibles par la route.

Difficultés à l'export pouvant créer un engorgement et suspension des collectes auprès des détenteurs.

A ce jour, nous n'avons pas eu à faire à de dépôts sauvages sur le territoire.

Nombre moyen d'habitants desservis par un point de collecte :



Cartographie des Points d'Apport Volontaire

Les points d'apport volontaire (PAV) étant dédiés aux faibles volumes détenus par les ménages/installateurs, et le ratio « nombre d'habitant par PAV » n'étant pas pertinent ([1. Schémas de collecte et explications indicateurs généraux](#)), nous faisons le choix d'étudier le ratio « nombre de PAV par MW en installation domestique (<3kWc) ».

Il existe 1,33 points d'apport volontaire à la Réunion par MW en installation domestique alors que la métropole dispose de moins d'un PAV par MW (0,228).

2. Réemploi / réutilisation / réparation

La filière du réemploi/réutilisation est en cours de développement. Soren s'attelle à définir des critères techniques permettant de déterminer ce qu'est un panneau pouvant avoir une seconde vie, avec une batterie de tests associés, en garantissant la sécurité des biens et des personnes, la durabilité et la performance des équipements.

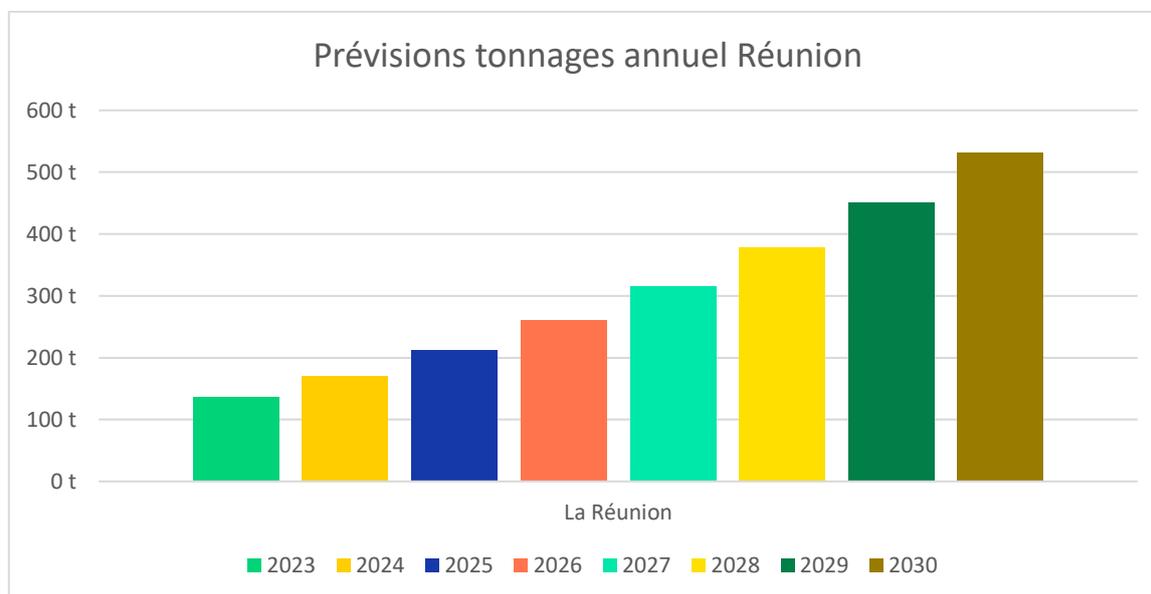
Un groupe de travail a été lancé à ce sujet au cours de 2^{ème} trimestre 2023, et permettra d'ici à la fin de l'année, de définir les critères d'éligibilité au fond de soutien au réemploi et à la réutilisation. La modélisation économique devra permettre d'évaluer le potentiel ultramarin pour le réemploi et la réutilisation de panneaux photovoltaïques usagés.

Il n'existe pas de fond réparation pour la filière des panneaux photovoltaïques.

3. Traitement

Les quantités de panneaux photovoltaïques usagés actuels disponibles à la collecte ne permettent pas l'établissement d'une filière de traitement spécifique pérenne, étant donné leur quantité et leur variabilité selon les années.

Et les gisements à venir estimés, laissent à penser à un potentiel développement de traitement en local, que sous la forme d'une mutualisation des volumes existants sur la zone caraïbienne et/ou en utilisant des solutions de démantèlement pré existantes à d'autres déchets.



Les quantités collectées sont donc exportées vers des centres de traitement en métropole ou dans des pays limitrophes.

Quantités exportées en tonnes par destination et année

Département	Réunion
Étiquettes de lignes	Somme de Tonnes exportées
2019	0
(vide)	0
2020	26
Métropole	26
2021	5
Allemagne	5

2022	47
Belgique	47
Total général	78

Synthèse performance Réunion :

Premiers panneaux photovoltaïques collectés dès 2015. Collecte efficace sur le territoire avec un prestataire logistique en mesure de s'adapter à la pluralité des types de gisements (collecte diffuse, et chantier de démantèlement d'envergure de centrales photovoltaïques à venir en 2023).

Notre position de collecte est en retard par rapport aux objectifs cumulés de collecte depuis 2015 (-155 tonnes collectées par rapport à l'objectif de collecte), avec une collecte de 53% du gisement cumulé. Par rapport à une atteinte de 78% de collecte de l'objectif en métropole.

Export par conteneur au fil des collectes, vers des centres de traitement en métropole et pays limitrophes, avec les mêmes valeurs de recyclage et valorisation que la collecte effectuée en métropole.

4. Concertation collectivités

Le projet de plan d'action a été transmis par courrier électronique au conseil régional de La Réunion le 5 juillet 2023. Aucune remarque ne nous a été transmise à date.

5. Plan d'action

Les chantiers de démantèlements de centrales photovoltaïques annoncés pour 2023 nous permettront de rattraper cette situation de sous-collecte temporaire sur la Réunion.

Cette action d'information/communication s'intitule "Le cycle des déchets REP". Il s'agit d'un outil de communication à destination des entreprises, avec une adaptation quiz pour le grand public et une version enfant pour les interventions en milieu scolaire.

Description de l'outil :

Le jeu cycle des déchets REP se veut un outil de sensibilisation et de communication afin de pouvoir former et informer à la fois les entreprises (producteurs et détenteurs de déchets) mais également être utilisé lors d'événements de sensibilisation. Une version simplifiée sera également éditée pour les scolaires.

Le format du jeu sera physique : les cartes seront imprimées et le jeu sera disposé sur un support « Velléda » afin de permettre aux participants de laisser libre court à leur créativité.

Le concept s'inspire de la « fresque du climat » afin de pouvoir sensibiliser et apprendre de manière ludique et conviviale.

Amélioration nb de point de collecte	Réseau de PAV existant, mais dont le maillage pourrait être amélioré. Travail avec facilitateur sur le sujet.
Réemploi	Une fois les travaux du GT terminés, souhait de faire émerger un/des acteurs sur le réemploi des panneaux photovoltaïques.
Traitement	<p>Etude des possibilités de mutualisation d'équipements utilisés sur d'autres typologies de déchets, en évaluant par exemple les besoins d'autres modules de ligne de traitement, afin de pouvoir traiter en local les panneaux. Avec éventualité mutualisation volumes zone océan indien.</p> <p>Etude des débouchés possibles pour les fractions issues des panneaux en local, notamment pour le verre.</p>
Communication	Participation à l'action de communication interfilière « Le cycle des déchets REP »

ii. Mayotte

1. Collecte

Afin de développer la filière à la Réunion (augmentation des tonnages collectés, lutte contre les producteurs non-contributeurs, sensibilisation des détenteurs, actions locales de réemploi...), un contrat de facilitateur a été mis en place avec Franck Toy (Maore Territoires) qui représente Soren sur le territoire.

Aucun opérateur en mesure d'assurer les opérations de collecte sur l'île, stockage et expédition en conteneur maritime, ne souhaite opérer sur le territoire pour les panneaux photovoltaïques.

Nous vous invitons à vous référer à la première partie du présent plan ([1. Schémas de collecte et explications indicateurs généraux](#)), qui détaille en quoi l'indicateur en kg/habitant n'est pas pertinent pour la filière des panneaux photovoltaïques, et les hypothèses de notre estimation du gisement et des objectifs ainsi à atteindre.

Année	Tonnes collectées	Via canal « distributeur »	Via canal « autres »	Gisement total en tonnes	Obj de collecte en tonnes = 85% du gisement	Taux de collecte = % collecté par rapport au gisement total	Position de collecte en tonnes
2015	-	-	-	1	1	0%	-1
2016	-	-	-	2	2	0%	-3
2017	-	-	-	4	3	0%	-6
2018	-	-	-	5	4	0%	-11
2019	12	-	12	7	6	165%	-5
2020	-	-	-	10	8	0%	-13
2021	-	-	-	13	11	0%	-24
2022	69	-	69	17	14	416%	31

Tableau : Etat des lieux de la performance à Mayotte

Le plus gros volume est lié au démantèlement d'une centrale photovoltaïque en 2021, avec d'importantes difficultés dans l'expédition de conteneurs déchets depuis Mayotte, entraînant des frais de stockage, et des coûts de transport maritime grandissant.

Notre position de collecte est en avance par rapport aux objectifs cumulés de collecte depuis 2015, et donc supérieur à la situation en métropole.

Difficultés rencontrées lors de la collecte :

Des solutions au cas par cas sont à trouver lorsque des demandes d'enlèvement nous parviennent, engendrant des délais de collecte beaucoup plus long que sur d'autres territoires. De plus les difficultés d'export de déchets en 2021 et 2022 ont conduit à des surcoûts importants.

A ce jour, nous n'avons pas eu à faire à de dépôts sauvages sur le territoire.

Les points d'apport volontaire (PAV) étant dédiés aux faibles volumes détenus par les ménages/installateurs, et le ratio « nombre d'habitant par PAV » n'étant pas pertinent ([1. Schémas de collecte et explications indicateurs généraux](#)), nous faisons le choix d'étudier le ratio « nombre de PAV par MW en installation domestique (<3kWc) ».

Mayotte est dépourvue d'installation domestique et ne compte donc pas de point d'apport volontaire. La métropole dispose quant à elle de moins d'un PAV par MW (0,228).

2. Réemploi / réutilisation / réparation

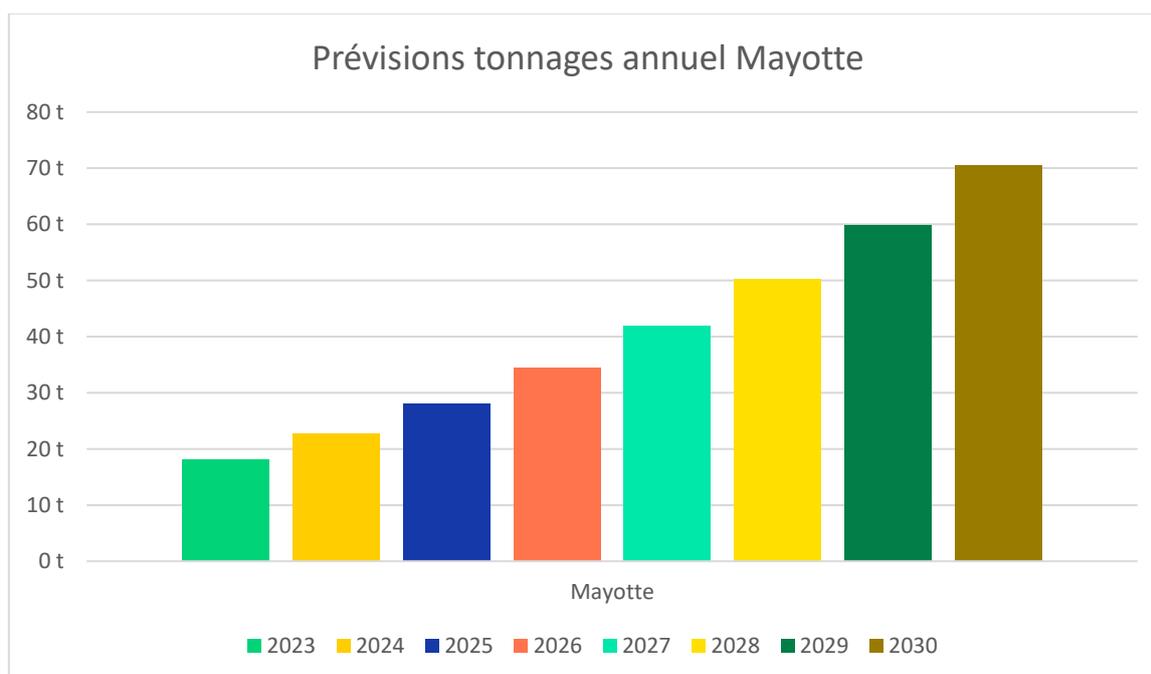
La filière du réemploi/réutilisation est en cours de développement. Soren s'attelle à définir des critères techniques permettant de déterminer ce qu'est un panneau pouvant avoir une seconde vie, avec une batterie de tests associés, en garantissant la sécurité des biens et des personnes, la durabilité et la performance des équipements.

Un groupe de travail a été lancé à ce sujet au cours de 2^{ème} trimestre 2023, et permettra d'ici à la fin de l'année, de définir les critères d'éligibilité au fond réemploi de Soren, afin de promouvoir à l'établissement d'acteurs sur le territoire.

3. Traitement

Les quantités de panneaux photovoltaïques usagés actuels disponibles à la collecte ne permettent pas l'établissement d'une filière de traitement spécifique pérenne, de par leur quantité et leur variabilité selon les années.

Et les gisements à venir estimés, laissent à penser à un potentiel développement de traitement en local, que sous la forme d'une mutualisation des volumes existants sur la zone caraïbénne et/ou en utilisant des solutions de démantèlement pré existantes à d'autres déchets.



Les quantités collectées sont donc exportées vers des centres de traitement en métropole ou dans des pays limitrophes.

Quantités exportées en tonnes par destination et année

Département	Mayotte
Destination	Somme de Tonnes exportées
2019	12
Métropole	12
2020	0
(vide)	0
2021	69
Belgique	69
2022	
(vide)	
Total général	81

Synthèse performance Mayotte :

Premiers panneaux photovoltaïques collectés en 2019. Collecte difficile au cas par cas sur le territoire, avec nécessité de s'adapter à des volumes potentiellement diffus, et aux chantiers de démantèlement de centrales photovoltaïques de grandes envergures.

Notre position de collecte est en avance par rapport aux objectifs cumulés de collecte depuis 2015 (+37 tonnes collectées par rapport à l'objectif de collecte), et donc supérieur à la situation en métropole.

Export par conteneur au fil des collectes, vers des centres de traitement en métropole et pays limitrophes, avec les mêmes valeurs de recyclage et valorisation que la collecte effectuée en métropole.

Le projet de plan d'action a été transmis par courrier électronique au conseil général de Mayotte le 5 juillet 2023. Le 28 juillet 2023, nous avons reçu un retour positif.

Synthèse des échanges :

Il n'y a actuellement aucune urgence immédiate concernant la durée du plan de collecte à Mayotte. Cependant, il est essentiel de prendre en considération la politique visant à atteindre l'autonomie énergétique, notamment par l'installation accrue de panneaux photovoltaïques. Il est donc recommandé, dès à présent, et cette perspective est partagée par Soren, d'identifier ou de favoriser l'émergence d'une entité capable de gérer les déchets électriques et électroniques (DEEE) de manière globale, y compris les panneaux photovoltaïques.

4. Plan d'action

La performance de collecte sur le territoire maoré étant largement supérieure à celle mesurée en métropole, Soren n'est pas tenu de proposer un plan d'action spécifique.

Soren souhaite toutefois poursuivre son action sur le territoire, afin de pouvoir assurer les collectes dans de meilleures conditions.

MAYOTTE	
Amélioration nb de point de collecte	Réseau de PAV inexistant. Mais travail avec les acteurs du solaire pour organiser des collectes mutualisées lorsque chantier sur l'île.
Collecte	Aucun acteur en mesure de prendre en charge, la collecte, regroupement, et expédition de conteneurs. Soutien à la possibilité de la création d'une plateforme de gestion de déchets commune à plusieurs éco organismes.
Export	Difficultés à l'export (peu de visibilité sur les bateaux acceptant de prendre des déchets et délais très longs engendrant des coûts logistiques plus élevés que sur d'autres territoires ultramarins)

iii. Terres australes et Antarctique

À la suite d'une sollicitation de l'administration des TAAF, Soren reprendra sans frais, tout panneau photovoltaïque collecté sur ces territoires et rapatrié à La Réunion.

c. Autres

i. Saint Pierre et Miquelon

Soren n'a reçu à date aucune sollicitation de collecte provenant de Saint-Pierre & Miquelon. Nous prévoyons d'y assurer la collecte sur un fonctionnement ad hoc, de la même manière que dans le parc amazonien de Guyane et à Mayotte.

Un déplacement sur ce territoire afin de rencontrer les parties a été effectué en septembre 2023 afin de définir les actions les plus adaptées à ce territoire.

Nous avons identifié précisément les besoins opérationnels, à savoir un point de collecte à Miquelon, et un regroupement au niveau de la déchetterie de Saint-Pierre. Soren échangera avec l'éco-organisme DEEE généraliste présent sur ce territoire afin de massifier les exportations vers la métropole.

i. Nouvelle Calédonie

Bien que la réglementation nationale ne soit pas applicable à la collectivité de Nouvelle-Calédonie, Soren a échangé avec les acteurs locaux afin de partager son expérience dans la mise en œuvre de la REP DEEE PV sur ce territoire.

Soren a été missionné en septembre 2023 par les metteurs sur le marché du territoire et par la province Sud afin d'accompagner la création d'un éco-organisme local pour les panneaux photovoltaïques.

Le plan d'action outre-mer sera présenté en comité des parties prenantes le 18 octobre 2023.